



Compte-rendu de la séance du conseil municipal réuni : le 8 janvier 2016

Étaient présents : Mrs Marcel PENY, Louis-Marie GROLLIER, Mme Nicole BEAU, Mrs Charlie DALGLEISH, Maxime DEBENEST, Aurélien DENIS, Dan LAFOSSE, Pascal MAUPETIT, Christian MORILLON, Mmes Alexandra PAILLARD, Aurélie ROCHER, Mrs Frédéric TEXIER, Jean-Philippe TOULAT.

Absents excusés : Océane AUDEBERT et Bernard ROUSSEAU

Pouvoirs : Océane AUDEBERT à Aurélien DENIS et Bernard ROUSSEAU à Christian MORILLON

Monsieur le Maire ouvre la séance avec l'approbation du Procès- Verbal du 4 décembre 2015

INTERVENTION de Madame Lydie Blanchet (Eaux de Vienne - SIVEER) sur l'application des produits phytosanitaires par les agents.

Délibérations :

I. Délibération suite à l'intervention de Mme Blanchet (Eaux de Vienne - SIVEER)

La commune a fait réaliser son Plan d'Entretien et de Désherbage par Eaux de Vienne - SIVEER. Ce plan d'entretien va devenir obligatoire dans quelques années.

Ses objectifs sont :

- De réaliser un état des lieux des pratiques de la commune concernant l'entretien de la voirie et des espaces verts.
- De faire un point sur la situation de la commune vis-à-vis des nouvelles réglementations.
- D'identifier les zones où les traitements chimiques sont interdits ainsi que les zones à risque de transferts élevés et faibles.
- D'identifier les zones à risque pour la santé publique.
- De proposer différentes solutions techniques adaptées à la commune permettant de réduire les risques de transferts vers la ressource en eau.
- De limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Le conseil municipal approuve le plan d'entretien communal établi par Eaux de Vienne – SIVEER.

II. Renouvellement du contrat CUI de Mr Foucault Marc

Mr Foucault donne entièrement satisfaction pour son travail de cantonnier sur la commune. Le conseil accepte de renouveler son contrat CUI.

III. Clôture du budget Assainissement au 31.12.2015

Le conseil accepte de clôturer le budget assainissement. Ce budget a été repris par le syndicat d'eau.

IV. Activité périscolaire 2016 – Judo

l'activité périscolaire « Judo » passe par un groupement d'employeurs sport Vienne.

Le Groupement d'Employeurs Sport-Vienne a été créé, afin de répondre à un besoin de mutualisation de l'emploi sportif, et plus particulièrement au sein des comités départementaux sportifs.

Adhésion de 60€ pour bénéficier des cours d'un animateur pour 10€/h au lieu de 25€ en général.

Le conseil municipal accepte d'adhérer à ce groupement d'employeur.

V. Location de la grande salle de réunion aux particuliers

Après avoir été sollicité plusieurs fois, Mr le maire propose de louer la grande salle de réunion à côté de la bibliothèque. (Capacité de 25/30 personnes).

Location à la journée : 50€ -20% pour les habitants de la commune.

Location pour le week-end : 90€ -20% pour les habitants de la commune.

VI. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2016

Le conseil accepte que le maire puisse passer des dépenses en investissement avant le vote du budget 2016. La commune doit respecter un délai pour payer les factures. Cette délibération permet de régler les fournisseurs sans attendre le vote du budget.

VII. Délibération sur les critères d'évaluation du personnel

L'entretien professionnel est un rendez-vous obligatoire entre le salarié et l'employeur. Il est destiné à envisager les perspectives d'évolution professionnelle du salarié et les formations qui peuvent y contribuer.

Le personnel communal va donc passer des entretiens professionnels avec Mr le Maire.

Une grille d'évaluation du personnel va être réalisée. Le conseil valide les 4 grands critères d'évaluation avec la grille qui sera transmise au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion.

- L'efficacité dans l'emploi et réalisation des objectifs.

- Les compétences professionnelles et techniques.

- Les qualités relationnelles.

- La capacité d'encadrement ou à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

Informations Diverses :

I. Projet abris-bus

Le conseil municipal avait en projet de réaliser des abris-bus pour les enfants de l'école notamment où le bus fait plusieurs arrêts dans le même village. Suite à une promotion à Bricomarché, Mr le maire a acheté 5 abris de jardin en tôle de 4m² à 159€ l'unité, beaucoup moins coûteux que de les fabriquer soit même (Devis de 360€ l'unité en matériaux). La commission voirie et la commission des affaires scolaires ainsi que Françoise Chavigneau se réuniront afin d'étudier et de déterminer leurs emplacements.

II. Remerciements à Mr Pasquelin pour écran et rétro projecteur

Le conseil municipal remercie Mr Pasquelin pour le don d'un écran de projection et d'un rétro projecteur. Ces matériels ont été renouvelés dans son entreprise, il a souhaité en faire don à notre commune. Ces outils permettront de projeter des documents et ainsi rendre les réunions plus dynamiques.

III. Rétrocession des bois et des terres suite au réaménagement foncier de la LGV (Vanzay, Messé avec extension Brux-Rom)

La commune s'est vu rétrocéder 2ha 31a 05ca de bois et 84a 38ca de terres suite au réaménagement foncier de la LGV. C'est une compensation environnementale, les terres rétrocédées sont soumises avec certaines conditions d'utilisation. Le conseil municipal attend de connaître les contraintes exactes avant acceptation.

IV. Fête de la commune le 3 juillet 2016

Pour commencer, nous tenons à remercier les nombreux participants ainsi que les bénévoles de l'édition 2015.

Nous invitons les habitants des villages et où des regroupements de villages à réaliser des chars pour le défilé de cette année, le dimanche 3 juillet 2016.

Cette année le thème du concours photo est : « **Arbre de Brux** ». A vos appareils pour nous faire partager vos plus beaux clichés.

La réunion d'organisation de la Fête de la Commune se tiendra le Jeudi 3 Mars 2016 à 20h Salle de la Mairie.

V. Nuits Romanes

La commune a reçu un avis défavorable de la Région.

VI. Projet éolien

Le rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique sur le projet éolien est en ligne sur le site de la Préfecture.

<http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Enquete-publique/Installations-classees/Parc-eolien-la-Plaine-de-Nouaille-Brux>

Fin de réunion à 23h00.

[La prochaine réunion de conseil sera le samedi 6 février 2016 à 10h00.](#)

Le Mot du Maire

Comme je l'ai dit lors des vœux, le dossier éolien appartient maintenant à la décision de la Préfecture.

Le Commissaire enquêteur a rendu son rapport et j'espère que nous allons retrouver de la sérénité puisqu'il ne reste plus qu'à attendre la décision, chacun étant parfaitement libre de penser ce qu'il veut du projet, sans subir de pressions dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs.

2016 verra la fin de la Communauté de Communes de la Région de Couhé, obligée de se fondre dans une communauté plus grande à l'échelle des Cantons de Civray - Charroux - Couhé. Quel sera le poids de nos petites communes dans une telle structure ? Quelles compétences et quels moyens financiers nous restera-t-il ? Et bien d'autres questions encore auxquelles il faudra répondre.

Votre équipe municipale restera vigilante et s'attachera à défendre au mieux les intérêts de ses concitoyens.

Nous sommes dans une mission de service d'intérêt général à titre d'élus et c'est cette mission que nous essayons de remplir même si cela peut être parfois au détriment d'intérêt particulier.

Encore une fois : bonne année 2016



A NOTER :



Dimanche 31 Janvier 2016 : 15h00 Match de Foot : Brux As / Charroux Mauprevoir 2

Vendredi 05 Février 2016 : 20h30 Assemblé Générale du Comité des fêtes à la Grande salle des associations

Samedi 06 Février 2016 : 20h30 Repas Choucroute "Karaoké" de l'APE à la salle des fêtes de Brux

Dimanche 14 Février 2016 : 14h00 Après-midi Jeux de Société à la salle des fêtes

Samedi 27 Février 2016 : 20h00 Théâtre du Comité des fêtes (Troupe de Mairé-Levescault) à la salle des fêtes de Brux

Dimanche 28 Février 2016 : 14h00 Initiation Valse, Kizomba et Merengue à la salle des fêtes de Chaunay

MUSEE-EXPO : Fermeture annuelle en janvier et février.

Le Musée du Papillon est ouvert sur rendez-vous au 05.49.59.02.92

La Bibliothèque municipale est ouverte : le lundi de 14h à 18h et le Samedi de 10h à 12h

SOIRÉE CHOUCROUTE -KARAOKÉ

B  **SAMEDI 06 FEVRIER**
R **20H30 SALLE DES FÊTES DE BRUX**
 Organisé par l'APE aux profits des enfants de l'école de BRUX

U Adultes : 18€
X VINS COMPRIS +
8 1 VERRE DE BIÈRE OFFERT
6 De 6 à 12 ans : 6€
 Moins de 6 ans : GRATUIT

MENU ENFANT
LASAGNES
GLACE

MENU APÉRITIF
CHOUCROUTE
SALADE /FROMAGE
DESSERT GLACÉ

Réservations avant le 31 janvier
au 0661230432 ou 0549031986

Règlement à l'inscription. Dans la limite des places disponibles.
 Imprimé par nos soins .Ne pas jeter sur la voie publique



L'ASSOCIATION RYTHMDANSE ORGANISE

LE DIMANCHE 28 FEVRIER

Salle des fêtes de CHAUNAY (86510)

TROIS INITIATIONS

VALSE - KIZOMBA - MERENGUE

Animées Par

Maxime Faucher et Rodolphe
Du studio Prestige Danse de Niort

TARIF : 13€ / Heure / Personne

Elles seront suivies d'une pratique pour tous

14H00 - 15H00 VALSE
15H15 - 16H15 KIZOMBA
16H30 - 17H30 MERENGUE

Réservations obligatoires pour équilibrer les cours.

Règlement à l'inscription.

Tél : 06 60 98 18 39 - 05 49 51 36 43 (Françoise et Michel COUTANT)

Courriel : rythmdanse86@gmail.com

N'oubliez pas de nous communiquer votre adresse e-mail pour recevoir la Gazette par internet.